

EXTRAIT DU REGISTRE n° 204-14
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES
DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 27 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le vingt-sept juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Alain DURAND (Commune d'Arnouville), MM. Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), MM. Michel LACOUX et Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Patrice FOGLIA (CAVAM), Mme Joséphine DELMOTTE (Chennevières-Lès-Louvres), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Vicenté PASTOR (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Guy LUBACZEWSKI et Alain MARTIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Bernard PICQUET et Gérard LENAIN (Commune de Garges-Lès-Gonesse), M. Michel JAURREY (Commune de Gonesse), Mme Cécile MADURA (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ et M. Alain BESSE (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Elie MELLUL (Commune de Montsault), M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), M. Didier GUEVEL, Maire, et Mme Hélène LEDUC (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Serge DRAGO (Commune de Roissy-en-France), Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire, et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), MM. Antoine ESPIASSE et Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), MM. Gérard SAINTE BEUVE et Jean LICETTE (Commune de Le Thillay), MM. Louis BOURLES, Maire, et Benoît NOTARIANNI (Commune de Villaines-Sous-Bois), Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Joséphine DELMOTTE, déléguée de la commune de Chennevières-Lès-Louvres.

OBJET :

Avenant n° 1 au marché public pour la réalisation du bassin de retenue au lieudit « Les Marais » et le remplacement des collecteurs intercommunaux d'eaux pluviales sur le site du Parc des Coquelicots – Commune de Domont (Opération n° 412)
Lot 1 - Terrassement

Monsieur Didier GUEVEL, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2012,

Vu le marché public de travaux de réalisation du bassin de retenue au lieudit « Les Marais » et au remplacement des collecteurs intercommunaux d'eaux pluviales sur le site du Parc des Coquelicots à Domont (opération n° 412) – Lot 1 : Terrassement.

Considérant qu'un avenant est l'acte par lequel les parties à un contrat conviennent de modifier ou de compléter une ou plusieurs clauses du contrat initial.

Considérant la nécessité pour le SIAH de signer l'avenant n° 1 au marché ayant pour objet les modifications intervenues sur les prestations initialement prévues dans le lot 1 (terrassement) du marché de l'opération 412 via un avenant n° 1,

Le Comité Syndical décide :

- **D'approuver** l'avenant n°1 au marché public de travaux de réalisation du bassin de retenue au lieudit « Les Marais » et au remplacement des collecteurs intercommunaux d'eaux pluviales sur le site du Parc des Coquelicots à Domont (opération n° 412), pour un montant de 47 408,40 € HT soit une augmentation de 10,79% du marché initial,
- **Et d'autoriser** le Président à signer ledit avenant ainsi que tous les actes relatifs à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le

et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages

pour extrait conforme,

Guy MESSAGER,

Signé

Guy MESSAGER

Signé

Président du Syndicat,
Maire de Louvres